

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 7610

présenté par
M. Lachaud

ARTICLE 15

Supprimer l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. La politique économique du gouvernement, le "choose France", en plus de la casse du service public et de la sécurité sociale (dont les retraites), c'est le blanchiment de voyou en col blanc. Sur Twitter, l'Elysee offre une tribune à de grands groupes mouillés dans des affaires. MSC, où a travaillé l'actuel secrétaire général de l'Elysée. Netflix, qui refusait de payer ses impôts en France. Merck & co, impliqué dans le scandale du Levothyrox... La France que nous choisissons porte plus haut l'idéal d'égalité, du bien commun, du temps libre partagé. Contre une société où l'on doit travailler plus longtemps, pour gagner peu, produire toujours plus et consommer en fonction de ses moyens - toujours pour inégalement répartis.